

Le Conseil Municipal et les agents
de Marcellay-Albanais vous souhaitent
de bonnes fêtes de fin d'année.

Marcellay - Ma Commune

L'édito du Maire

N°6 – Décembre 2015

C OORDINATION !

Comme nous vous le détaillons dans les pages intérieures de ce numéro, des travaux conséquents et contraignants pour les habitants sont en cours au hameau de Gleufoy.

A l'origine de cet important chantier, une obligation par la commune de renforcer l'alimentation électrique des hameaux de Chaunu et Gleufoy. Et oui, si ce sont EDF, Engie, Direct Energie ou autres qui nous facturent nos consommations et ERDF qui gère les réseaux, c'est la commune qui assure un pourcentage important du financement de ceux-ci ! La décision a été prise de délester le transformateur de Chaunu et d'en installer un nouveau pour alimenter Gleufoy, décision qui impliquait également le changement de la ligne et le passage en souterrain sous la voirie du hameau.

En toute logique, la communauté de communes en charge des réseaux d'eau potable et d'assainissement a été associée à l'étude du projet. Devant l'intérêt en termes financiers de cette concomitance des travaux et l'enveloppe financière du projet, la communauté de communes s'est jointe à la commune afin de coordonner les travaux pour lesquels elle est compétente. Sans cette obligation de renforcement de l'alimentation électrique et l'opportunité de coordination, l'assainissement de Gleufoy n'aurait certainement pas fait l'objet d'investissements de la part de la communauté de communes.

Bien à vous.

Le Maire,
Jean-Pierre LACOMBE

VOIRIE / TRAVAUX

PASSAGE DU CHASSE-NEIGE



Afin de permettre le passage du chasse-neige, nous demandons à tous les propriétaires riverains de voies publiques ou de

voies privées, de **veiller à tailler les haies** trop hautes, qui ploient sous le poids de la neige et obstruent le passage des gros véhicules.

Nous vous remercions par avance.

SENTIER PÉDESTRE



Certains d'entre vous l'ont peut-être remarqué depuis la départementale en dessous de Joudrain, des travaux de débroussaillage et de petit terrassement ont été réalisés par le chantier local d'insertion (CLI) afin de rouvrir un passage piétonnier

sur le chemin rural dit « de sous Coutasse ». L'objectif est de proposer dès ce printemps un nouveau sentier de balade reliant le chef-lieu (depuis la Fruitière) à la croix de Joudrain.

AMÉNAGEMENT DU HAMEAU DE GLEUFOY

Le hameau de Gleufoy va faire l'objet de travaux financés conjointement par la communauté de communes du canton de Rumilly et la commune de Marcellaz-Albanais, comprenant :

- Le renforcement du réseau d'alimentation en eau potable,
- La mise en œuvre d'un réseau d'assainissement collectif,
- La mise en œuvre d'un réseau d'eaux pluviales,
- La réfection de la voirie.

Le montant des travaux s'élève à 237 850 € TTC dont 63 000 € seront pris en charge par la commune.

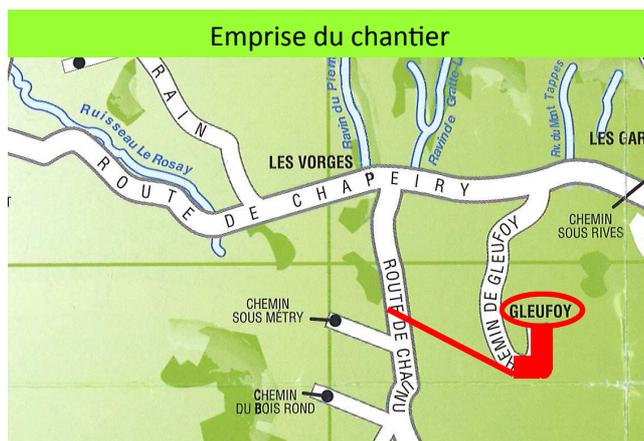
Le SYANE (Syndicat des Énergies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie) réalise dans le même temps :

- Le renforcement et l'enfouissement partiel du réseau électrique basse tension,
- L'enfouissement du réseau de télécommunications et fibre optique,

- La mise en place d'un réseau d'éclairage public.

Le coût des travaux s'élève à 122 550 € pour le SYANE, et 90 250 € pour la Commune.

Les travaux ont débuté le 23 novembre pour une durée de 6 mois. **La circulation sur la route de Chaunu se fera par alternat jusqu'à mi-décembre, le chemin de Gleufoy sera barré ponctuellement de janvier à mars 2016.**



ECLAIRAGE PUBLIC

L'évolution des technologies d'une part et la nécessité d'économie d'autre part ont amené les élus à une réflexion portant sur les moyens d'économiser de l'énergie sur l'éclairage public.

Il faut savoir que les dépenses générées par un éclairage continu en pleine nuit sont parmi les plus importantes des lignes budgétaires de la commune. La moyenne annuelle de l'éclairage des routes en Haute-Savoie est de 4080 heures ; à Marcellaz-Albanais, elle est de 4700 heures soit 620 heures de plus. C'est considérable. D'autant que les appareillages installés sont souvent obsolètes du fait de leur âge.

Les techniques telles que les horloges astronomiques permettent de couper l'éclairage à certaines heures choisies. Les dernières générations d'ampoules permettent une baisse de la consommation de 30% tout en conservant le même niveau d'éclairage. Les têtes de candélabre dernière génération permettent elles aussi une économie substantielle.

Après étude, 5 réseaux très énergivores ont été inventoriés comme prioritaires et des travaux débiteront prochainement. Une explication détaillée vous sera transmise avec le relevé de consommation à l'instant « T » avant les travaux puis le même relevé dans un an. Enfin, il est à noter que ce type de travaux est subventionné par le SYANE.



VANDALISME

Il y a 4 ans, un éclairage naturel a été installé au lieu dit « LE PLAN ». Celui-ci est composé d'un panneau solaire, d'une batterie, d'un régulateur et d'un support spécifique d'ampoules à led.

Le support a été VOLÉ !

La commande est en cours et dès réception, le matériel sera remplacé aussitôt.



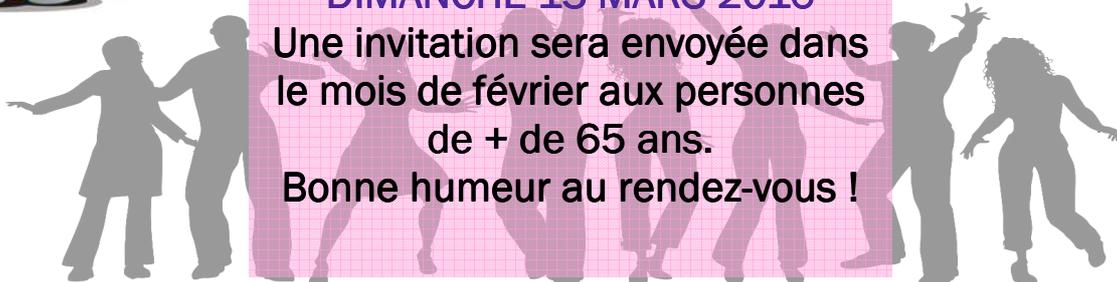


CCAS



REPAS DU C.C.A.S DIMANCHE 13 MARS 2016

Une invitation sera envoyée dans le mois de février aux personnes de + de 65 ans.
Bonne humeur au rendez-vous !



BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque a pris ses habits de Noël. Nous venons d'assurer de nouveaux aménagements dans la bibliothèque, afin de profiter d'une meilleure visibilité des documents dans les rayonnages. Actuellement, nous effectuons de nombreux achats de documents jeunesse et adulte : romans, albums, documentaires, bandes dessinées... Venez profiter de cette nouvelle lecture.

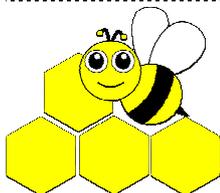
En janvier et février 2016, nous aurons la joie d'exposer les photographies de **Bertrand Mellet Spinello** (voir photo ci-contre).

Nous avons choisi des portraits en noir et blanc et en couleur.

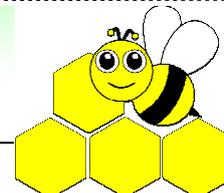
Nous vous présentons nos Meilleurs Vœux pour une année 2016, riche de lectures et d'amour dans toutes vos rencontres.



ENVIRONNEMENT



DÉCLARATION ANNUELLE DES RUCHES



Source : syndicat d'apiculture et groupement de défense sanitaire apicole de la Haute-Savoie.

Le président du syndicat des apiculteurs de Haute-Savoie nous informe que de graves problèmes sanitaires ont été diagnostiqués dans les ruchers de Haute-Savoie cette saison 2015 dans divers secteurs.

Nombre de propriétaires ne déclarent pas leurs ruches, alors qu'il est **indispensable pour les services sanitaires de connaître leur emplacement afin de lutter contre d'éventuelles épidémies**. En effet, chaque colonie d'abeilles peut être un foyer de maladies contagieuses pour les ruchers environnants.

La déclaration des ruches est une démarche obligatoire à effectuer **chaque année**.

La prochaine période de déclaration se tiendra entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2016. Un rappel sera fait dans les prochains numéros.

En vertu de la loi n°2009-967 article 33 (Grenelle de l'environnement), des articles L 221-1 du code rural, de l'arrêté ministériel du 11 août 1980 relatif au dispositif sanitaire de lutte contre les maladies des abeilles :

« Tout propriétaire de ruches et dès la première, est tenu d'en faire une déclaration chaque année en précisant leurs nombres et leurs emplacements, selon les modalités définies par instruction du Ministre chargé de l'agriculture. Un récépissé de déclaration sera délivré en retour aux intéressés pour être joint à leur registre d'élevage ».

La télé-déclaration de la détention et de l'emplacement des ruches est conseillée par internet :

- <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr> ou
- www.syndapi74.fr.

Renseignements auprès du syndicat :
 04.50.02.03.88



Le centre intercommunal de loisirs « Cap Loisirs » propose ses programmes habituels des mercredis récréatifs:

Janvier et février 2016 :

06 janvier : sports d'hiver
13 janvier : à vos tricots !
20 janvier : sur la piste du flocon
27 janvier : sortie luge (prévoir gants, bonnets, combinaisons, casques).

3 février : les rennes contre les bonhommes de neige.

10 février : crêpes party



Les vacances d'hiver auront lieu à Hauteville-sur-Fier et non à Etercy car l'école est en travaux. Les vacances de printemps auront lieu à Marcellaz-Albanais et non à l'école de Hauteville-sur-Fier.

 www.marcellaz-albanais.fr (rubrique Cap Loisirs)
 infoparents@caploisirs-web.fr
 06.17.34.28.28 ou 04.50.77.46.96

FERMETURES

Mairie/agence postale : les samedis 26 décembre 2015 et 02 janvier 2016.

Service urbanisme : du jeudi 24 au jeudi 31 décembre 2015 inclus (le service urbanisme est fermé tous les samedis).

Bibliothèque : du 21 décembre 2015 au 04 janvier 2016 inclus.

VIE CITOYENNE

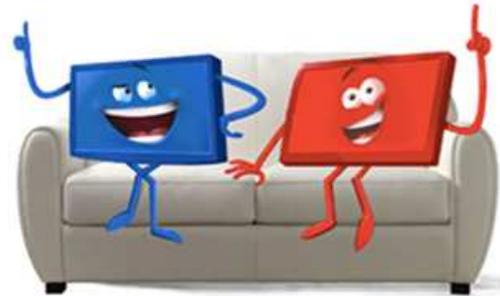
Si vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales de la commune, les demandes d'inscriptions peuvent être déposées jusqu'au jeudi **31 décembre 2015 de 8h30 à 11h30**, pour les personnes souhaitant figurer sur la liste arrêtée au 1^{er} mars prochain.

Pièces nécessaires à l'inscription :

- ✓ Formulaires disponibles en mairie.
- ✓ Photocopie d'une pièce d'identité.
- ✓ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

COMMUNICATION

**POURQUOI PASSER
À LA TNT HD ?**



Le 5 avril 2016 la TNT passe à la haute définition. Il est primordial de tester dès à présent la compatibilité de vos téléviseurs.

Laissez-vous guider en faisant le test sur le site internet  recevoirlatnt.fr.

Les résultats vous indiqueront si vous devez acquérir un équipement TNT HD « adaptateur HD » pour un coût d'environ 25 €, avant le 5 avril, sous peine de ne plus recevoir la télévision.

Pour plus d'informations:  **0970 818 818**



APPLICATION STOP CAMBRIOLAGES



Pour aider les populations à lutter contre les cambriolages, protéger leur domicile et sécuriser leurs biens, la gendarmerie propose une application gratuite « Stop cambriolages » comportant tous les conseils et réflexes à adopter pour empêcher du mieux possible la commission d'un cambriolage. Cette application permet un lien direct avec la gendarmerie sur l'activité des vols et délits en Haute-Savoie, sur les risques ponctuels et également sur des messages de prévention.

Application pour Smartphone ou Android à télécharger gratuitement sur le site internet : www.01net.com, par exemple.

AGENDA

Soirée des vœux du Maire et du Conseil Municipal

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal convient la population à la soirée des vœux qui se tiendra le **vendredi 8 janvier 2016 à 19h00** au centre rural.

Entrée libre

Ce numéro a été réalisé sous la responsabilité du Maire et mis en page par Muriel Drevon et la commission communication.
Imprimé par nos soins le 10 décembre 2015 en 730 exemplaires. Crédit photos : commune de Marcellaz-Albanais.